

CONSULTATIONS D'HÉMATOLOGIE ASSURÉES PAR DEUX PROFESSEURS DU CHU DE CAEN AU GHH

Depuis le 18 avril, deux Professeurs en Hématologie du CHU de Caen - le Pr Xavier Troussard et le Pr Laurent Damaj Ghandi - assurent des consultations d'Hématologie maligne à l'hôpital Jacques Monod. Leurs consultations sont localisées au 1^{er} étage Hall sud. Elles ont lieu deux journées par mois.

➔ Secrétariat de prise de rendez-vous : 02 32 73 31 30

» DMP

Lancement de la démarche « Dossier Médical Partagé » (DMP) au GHH Une vraie solution d'avenir au partage d'informations Ville-Hôpital

INTERVIEW DE SYLVIE ROPARS, CADRE DE SANTÉ ET DE CHRISTELLE CARLE, INGÉNIEUR INFORMATIQUE-CHEF DE PROJET, RESPONSABLES DU DÉPLOIEMENT DU DMP AU SEIN DU GHH.

Qu'est ce que le DMP ?

« C'est un carnet de santé en ligne confidentiel et gratuit. A part le patient, seuls les professionnels de santé autorisés (médecins, kinésithérapeutes,...) qui le prennent en charge pourront accéder à son DMP. Cela leur permet de visualiser des informations importantes pour une bonne prise en charge : antécédents, traitements, comptes-rendus d'hospitalisation, résultats d'examens, ...

Cela simplifie les transmissions et permet, par exemple, d'éviter les examens en doublon ou de mauvaises interactions de médicaments. En cas d'urgence, un temps précieux peut être gagné.

Les documents du dossier patient du GHH, validés – Les comptes-rendus d'hospitalisation et à l'avenir tout ce qui est envoyé par courrier – peuvent être consultables sur le DMP du patient ».

En quoi est-ce une solution d'avenir pour le partage d'information ?

« Le circuit de diffusion des informations en ville est naturellement plus simple et rapide que la manipulation du papier. Pour les personnes ayant des pathologies chroniques, invalidantes ou multiples et suivies par plusieurs professionnels c'est très intéressant. Le médecin traitant aura accès à l'ensemble des informations de ses patients. Ce doit être la voie de communication pour l'avenir par un effet d'entraînement. Une réserve : il faut être bénéficiaire d'une carte vitale ; ce qui exclut les enfants et les personnes non affiliés au régime général ».

Quelle est l'action du GHH à ce jour ?

« En 2017, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie déploie progressivement sur le territoire français le Dossier Médical Partagé. Les hôpitaux, intégrant la démarche « Hôpital numérique », sont acteurs de ce déploiement. Le GHH a donc rejoint la démarche. Ce DMP est encore peu connu, c'est pour cette raison que l'hôpital a formé une professionnelle de santé qui va à la rencontre des patients pour leur expliquer l'intérêt et les bénéfices du DMP. Avec

leur consentement, elle crée leur Dossier Médical Partagé à partir de leur carte vitale, sur un site hautement sécurisé. Ils pourront ensuite en informer leur médecin traitant et les professionnels de ville qu'ils rencontreront.

En moyenne 73 % des personnes rencontrées donnent leur accord pour la création de leur DMP et depuis le 30 janvier, environ 650 DMP ont été créés au GHH ».

DMF LE DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ



IMPRIMERIE GABEL 02 32 74 60 60

Juillet | 2017

CONVERGENCES médicales

Magazine d'informations médicales du Groupe Hospitalier du Havre | www.ch-havre.fr



Sommaire

Le MOT de...

Le Dr Alain Fuseau, Président de la Commission Médicale d'Établissement.

Dermatologie (page 2)

Développement de l'activité de dermato-allergologie à l'hôpital Jacques Monod.

Biologie (page 2)

Résultats en ligne des analyses réalisées au GHH.

Pneumologie – Cardiologie (page 3)

Etude en échocardiographie 3D de la défaillance cardiaque droite en pathologie respiratoire.

Hématologie (page 4)

Consultations d'Hématologie assurées par deux Professeurs du CHU de Caen au GHH.

Lancement de la démarche

Dossier Médical Partagé (page 4)

Une vraie solution d'avenir au partage d'informations Ville-Hôpital.

➔ Le MOT de...



Chers confrères,

Voici votre nouveau numéro de Convergences Médicales. L'occasion de prendre connaissance des dernières innovations au GHH (échocardiographie 3D, développement de l'activité de dermatologie-allergologie), mais aussi de constater que la solidarité inter-établissements fonctionne. Ainsi, après une période de difficultés liées au départ d'un praticien, l'activité d'hématologie clinique a désormais repris avec le soutien de deux universitaires caennais et de l'équipe de l'Institut Universitaire d'Hématologie de Caen. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

Je ne serais pas complet sans insister sur le travail des équipes des services informatiques pour assurer le développement des Dossiers Médicaux Partagés (DMP), dont vous savez qu'il nécessite l'accord du patient. En formant spécifiquement une professionnelle de santé et en lui permettant d'aller au devant des patients pour leur suggérer la création de ce DMP, le GHH participe de manière active au déploiement de ce dossier, lien essentiel entre la ville et l'hôpital.

Il nous reste désormais à en faire le réceptacle des informations « patients » partageables avec les professionnels de santé du territoire. La démarche de création du dossier n'a en effet d'intérêt que si elle est prolongée dans le sens d'une meilleure qualité de la prise en charge du patient et d'une meilleure information à la médecine et aux soins de ville. Nul doute que le DMP y contribuera.

Bon été à tous.

Dr Alain Fuseau,
Président de la Commission Médicale d'Établissement

Magazine édité par :
Groupe Hospitalier du Havre
BP 24, 76083 Le Havre CEDEX

PARUTION : 2 fois/an

DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Zaynab Riet

RÉDACTEUR EN CHEF :
Sylvie Beaucousin
Direction de la Communication
et de la Santé Publique
☎ 02 32 73 37 05

CRÉDITS PHOTOS :
droits réservés
- Direction de la Communication
et de la Santé Publique
Groupe Hospitalier du Havre

CONCEPTION GRAPHIQUE,
IMPRESSION :
Imprimerie Gabel [201706.0042]

DÉPÔT LÉGAL :
Loi du 21 janvier 1943
Décret N° 33 du 16 janvier 1962



**GROUPE
HOSPITALIER
DU HAVRE**

Développement de l'activité de dermato-allergologie à l'hôpital Jacques Monod

PAR LE Dr CLAIRE BOULARD, DERMATOLOGUE-ALLERGOLOGUE À L'HÔPITAL JACQUES MONOD.

L'activité de dermato-allergologie a repris à l'hôpital Jacques Monod depuis avril 2016 lors de mon arrivée. Elle englobe la prise en charge des dermatoses de contact, des dermatites atopiques sévères, des urticaires chroniques et des toxidermies.

Une part de l'activité est consacrée à la prise en charge des patients suspects d'une réaction cutanée médicamenteuse immédiate (urticaire, œdème de Quincke) ou retardée plus ou moins grave (exanthème maculo-papuleux, PEAG, DRESS, vascularite, syndrome de Steven Johnson...). Ceux-ci sont adressés sur courrier en consultation de toxidermie, le plus souvent après avoir consulté une première fois un allergologue de ville ou un dermatologue. L'interrogatoire minutieux et l'enquête médicamenteuse permettent l'établissement des critères d'imputabilité du/des médicament(s) suspect(s). Pour les médicaments utiles au patient, on proposera alors la réalisation d'explorations allergologiques en hôpital de jour avec son consentement, en l'absence de contre indication. Une première matinée est consacrée à la réalisation de tests cutanés (pricks tests, IDR +/- patches). Le patient est ensuite convoqué si besoin pour un test de réintroduction médicamenteuse sous surveillance toute une journée.

Une autre part de l'activité repose sur la prise en charge des dermatoses de contact, explorées par patchs tests. Ces consultations ont lieu toutes les semaines, en alternance avec le Dr Wilfried BASILLE. Les patients sont généralement adressés par les dermatologues ou les allergologues de ville qui souhaitent réaliser des batteries plus spécialisées en milieu hospitalier. Lorsqu'il est suspecté une dermatose de contact d'origine professionnelle (rythmée ou aggravée par le travail) le patient est alors orienté vers une consultation multidisciplinaire appelée "patch test patho pro" où un médecin de pathologies professionnelles, le Dr Antoine GISLARD, intervient conjointement avec le dermatologue pour orienter au mieux les tests et la prise en charge du patient.

Une dernière partie de l'activité est dédiée à la prise en charge de l'eczéma chronique des mains, des dermatites atopiques sévères et des urticaires chroniques résistants aux traitements et nécessitant la prescription de thérapeutique à initiation hospitalière.

Prochainement, les allergologues pourront également adresser les patients ayant eu des réactions sévères après piqûre de guêpe ou d'abeille en hôpital de jour de dermato-allergologie, pour la réalisation de tests cutanés et de désensibilisation par ultra-rush aux venins d'hyménoptères.



Prick tests



Patch Tests

Etude en échocardiographie 3D de la défaillance cardiaque droite en pathologie respiratoire

PAR LE Pr BOUCHRA LAMIA – PNEUMOLOGUE, MÉDECIN RÉANIMATEUR ET ECHOCARDIOGRAPHE À L'HÔPITAL J. MONOD.

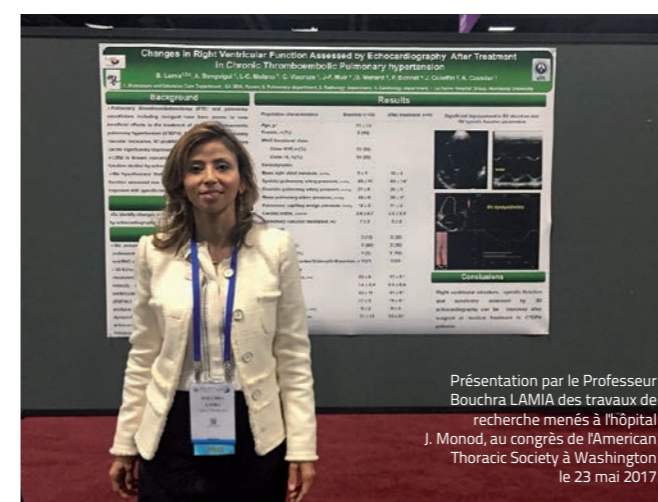
Diverses pathologies respiratoires telles que la broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO), l'hypertension artérielle pulmonaire (HTAP), le syndrome des apnées du sommeil (SAS) et l'insuffisance respiratoire quelle qu'en soit la cause peuvent s'accompagner d'une défaillance du ventricule droit. Celui-ci est alors défaillant du fait d'une élévation de sa postcharge et/ou d'une réduction de sa contractilité. Cette insuffisance cardiaque droite peut altérer la fonction cardiaque gauche, source supplémentaire d'altération de la fonction respiratoire.

A ce jour les mécanismes et l'impact pronostic de l'insuffisance cardiaque droite sont mal compris et mal définis. Au sein du Groupe de Recherche sur le Handicap Ventilatoire (EA3830, Faculté de Médecine de Rouen, Université de Normandie) et de sa sous unité interactions cœur-poumons que je dirige, je coordonne des études cliniques visant à mieux identifier la fonction cardiaque droite et son impact pronostic chez des patients atteints de BPCO, SAS, HTAP ou insuffisance respiratoire. L'échocardiographe EPIQ7 et ses logiciels représentent des outils non invasifs permettant l'étude du cœur droit et la mesure de la fraction d'éjection du ventricule droit. Cette dernière mesure est actuellement obtenue par réalisation d'une IRM cardiaque. Un des

muscle cardiaque droit et gauche en contraction et surtout de vérifier la synchronisation myocardique, élément important de la performance cardiaque globale. L'appareil d'échocardiographie EPIQ7 est muni de la fonction speckle tracking permettant de mesurer la déformation myocardique. Il s'agit d'une technique que j'ai apprise lors de mon post-doctorat aux USA.

Pour conduire ces travaux de recherches cliniques j'ai acquis grâce à une bourse de recherche un appareil d'échocardiographie (EPIQ7, Philips), des logiciels d'analyse des cavités cardiaques en trois dimensions (Heart Model, Philips), de mesure de la déformation du myocarde par speckle tracking et une station de travail pour analyse à posteriori (Q station, Philips). **Tout ce matériel est installé depuis avril 2017 dans le service de cardiologie de l'Hôpital Jacques Monod.**

Pour chaque étude clinique, un interne de spécialité peut être associé dans le travail de recherche qui fera l'objet du mémoire de spécialité ou de la thèse de médecine.



Présentation par le Professeur Bouchra LAMIA des travaux de recherche menés à l'hôpital J. Monod, au congrès de l'American Thoracic Society à Washington le 23 mai 2017



Echocardiographie 3D

objectifs majeurs de nos travaux de recherche est de s'amender de la réalisation d'un examen complexe comme l'IRM cardiaque et de valider l'échocardiographie 3D pour le diagnostic et le suivi de la dysfonction du ventricule droit. De plus l'échocardiographie transthoracique est une technique non invasive dont les performances se sont nettement accrues ces dernières années, permettant une analyse objective de la fonction contractile régionale du cœur droit et du cœur gauche. Il est possible de mesurer le pourcentage de déformation (strain) du

RÉSULTATS EN LIGNE DES ANALYSES RÉALISÉES AU GHH

Le GHH offre un nouveau service de mise à disposition des résultats d'analyses de son laboratoire. Avec l'accord du patient, les résultats sont mis à disposition sur un site sécurisé où ils pourront être téléchargés. Une alerte par mail peut également être envoyée au patient donnant un accès rapide et immédiat aux résultats.